

Conseil d'administration

Musée du Louvre-Lens

vendredi 4 décembre 2015

Compte rendu de la réunion

Ordre du jour

I. Approbation du compte rendu de la réunion du 30 octobre 2015	4
II. Présentation du synopsis de l'exposition « RC Louvre » par Luc PIRALLA, commissaire de l'exposition.....	4
III. Délibérations.....	14
3.1. Budget 2016.....	14
3.2. Modification des durées d'amortissement.....	17
3.3. Nouvelles modalités de fonctionnement de la cafétéria (horaire et tarifs).....	19
3.4. Autorisation de lancement des consultations nécessaires au bon fonctionnement du musée	20
3.5. Attribution de marchés	20
3.6. Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais.....	21
3.7. Protocole d'accord relatif à l'aménagement du temps de travail	21
3.8. Critères d'évaluation de l'entretien professionnel.....	23
3.9. Modification de l'organigramme.....	24
3.10. Plan de Formation Triennal	28
3.11. Création de postes permanents – régularisation	30
3.12. Création de postes permanents – régularisation – cafétéria	30
IV. État des conventions.....	31
V. Questions diverses.....	31

Étaient présents :

Anne-Laure BÉATRIX, Directrice des relations extérieures du Musée du Louvre
Éric CASSOU-RIBEHART, Représentant du personnel du Musée du Louvre-Lens
Audrey CIENIEWSKI, Représentante du personnel du Musée du Louvre-Lens
Marie-Christiane de la CONTÉ, Direction Régionale des Affaires Culturelles
Hélène CORRE, Adjointe au Maire, Ville de Lens
Philippe DUQUESNOY, Représentant de la CALL
Jannic DURAND, Directeur du département des objets d'art du Musée du Louvre
Catherine GÉNISSON, Vice-présidente du Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais
Sophie JUGIE, Directrice du département des sculptures du Musée du Louvre
Jean-Yves LARROUTUROU, Personnalité qualifiée
Yannick LINTZ, Directrice du département des arts de l'islam du Musée du Louvre
Jean-Luc MARTINEZ, Président Directeur du Musée du Louvre
Karim MOUTTALIB, Administrateur Général du Musée du Louvre
Évelyne NACHEL, Conseillère Départementale du Pas-de-Calais
Pascal PERRAULT, Directeur Administratif du Musée du Louvre
Christophe PILCH, Conseiller Régional Nord - Pas-de-Calais
Anne-Solène ROLLAND, Directrice de la recherche et des collections du Musée du Louvre
Patrick TILLIE, Conseiller régional Nord - Pas-de-Calais

Participaient également à la réunion :

Xavier DECTOT, Directeur du Musée Louvre-Lens
Catherine FERRAR, Administratrice Générale du Musée du Louvre-Lens
Juliette GUEPRATTE, Chef du service des Publics
Luc PIRALLA, Chef du service Conservation, Commissaire de l'exposition RC Louvre
Ludovic VIGREUX, Administrateur Adjoint du Musée du Louvre-Lens
Valérie FOREY, Administratrice Adjointe du Musée du Louvre
Adel ZIANE, Sous-Directeur de la Communication du Musée du Louvre
Nicolas FEAU, Conseiller du Président Directeur du musée du Louvre
Serge SHNEIDERMAN, Chargé de missions, cabinet du Président du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais
Bertrand LE MOINE, Directeur des affaires culturelles au Conseil Départemental du Pas-de-Calais
Jean-François ROUSSEL, Secrétaire Général, Sous-Préfecture de Lens
Manuel GONZALEZ, Directeur des Affaires Culturelles, Ville de Lens

Étaient excusés :

Jean-Jacques AILLAGON, Personnalité qualifiée
Cathy APOURCEAU-POLY, Conseillère Régionale Nord - Pas-de-Calais
Jean-François CARON, Conseiller Régional Nord - Pas-de-Calais
Frédéric CHEREAU, Conseiller Régional Nord - Pas-de-Calais
Françoise COOLZAET, Conseillère Régionale Nord - Pas-de-Calais
Jean-François CORDET, Préfet de Région
Claudia FERRAZZI, Personnalité qualifiée
Bernard PACORY, Personnalité qualifiée
Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais
Marielle PIC, Directrice du département des antiquités orientales du Musée du Louvre
Vincent POMARÈDE, Directeur des peintures du Musée du Louvre
Philippe RAPENEAU, Conseiller Régional Nord - Pas-de-Calais
Sylvain ROBERT, Maire de Lens
Anne-Sophie TASZAREK, Conseillère Régionale Nord - Pas-de-Calais

La séance, présidée par Jean-Luc MARTINEZ, est ouverte à 14 heures 34.

M. LE PRÉSIDENT.- Mesdames et Messieurs, si vous le voulez bien, je vous propose que nous ouvrons ce Conseil d'Administration, que j'ouvre aux côtés de Catherine GÉNISSON. Je vous propose de désigner comme Secrétaire de séance Madame ROLLAND, qui procédera à l'appel.

Je vous prie d'excuser :

- M. PERCHERON, qui a donné pouvoir à Catherine GÉNISSON ;
- M. POMARÈDE qui m'a donné pouvoir ;
- Mme PIC a donné pouvoir à M. DURAND ;
- Je dois excuser M. AILLAGON.
- Mme APOURCEAU-POLY a donné pouvoir à M. Christophe PICLH ;
- M. CARON, représenté par M. TILLIE ;
- M. CHÉREAU.
- Mme COOLZAET.
- M. CORDET.
- Mme FERRAZZI n'a pas pu être parmi nous ;
- M. RAPENEAU non plus ;
- Et M. le Maire, M. Sylvain ROBERT, est représenté par Mme CORRE.

(Il est procédé à la répartition des pouvoirs.)

M. LE PRÉSIDENT.- On va commencer par l'appel.

(Mme Anne-Solène ROLLAND procède à l'appel.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Un mot en introduction de l'actualité de notre musée. Comme vous le savez, nous fêtons aujourd'hui le troisième anniversaire de l'ouverture du musée. C'est l'occasion pour nous, à la fois de dresser un bilan, mais également, vous savez que c'est un moment de fête qui est marqué par le renouvellement de la Galerie du Temps que l'on a eu à vous présenter, et qui a été mis en œuvre.

Entre le moment où nous imaginons les œuvres et où nous les voyons en place, il y a toujours ce moment de surprise et d'émotion. Il y a d'assez belles réussites, notamment pour le tableau du Tintoret, un nouveau chef-d'œuvre de la peinture vénitienne qui est arrivée parmi nous, mais également le tableau de Lawrence, ou la dernière cimaise autour du tableau de Frank* et de l'imagerie napoléonienne avec l'énorme statue de Lemot. Comme vous l'avez sans doute remarqué, vous vous en souviendrez, c'est surtout la partie de l'antiquité du Proche Orient et de l'antiquité égyptienne qui a été considérablement renouvelée, avec des œuvres importantes.

C'est aujourd'hui également que nous inaugurons notre nouvelle exposition : « Dansez embrassez qui vous voudrez », hommage à la Fête galante, avec l'arrivée au Louvre d'une œuvre

iconique du Louvre, qui est *L'embarquement pour Cythère* ou *Le débarquement pour Cythère*, au point qu'on l'appelle maintenant *Le Pèlerinage pour l'île de Cythère* de Watteau, qui est le morceau de réception de ce grand peintre français.

C'est une manière à la fois de souligner la relation avec la Région, puisque je vous rappelle que notre collègue de Valenciennes a proposé cette grande exposition consacrée à Watteau, qui est originaire de Valenciennes, à l'occasion d'une mise en dépôt d'un nouveau Watteau du Louvre à Valenciennes. Tout cela pour rappeler et souligner combien à la fois notre politique d'exposition à Lens va de pair avec la politique de dépôt des musées nationaux, et contrairement à ce que certains pensent, les relations entre l'État et la Région sont au bénéfice des deux intéressés.

C'est une exposition qui veut aussi populariser un sujet qui est celui de l'art du XVIII^e siècle, mais je vous laisse la découverte en fin de journée autour de la musique de la danse, avec d'exceptionnels costumes de théâtre qui sont pour la première fois présentés en France ; c'est, je crois, une très belle exposition.

Au-delà de ce moment de festivités, nous devons examiner, pour ce dernier Conseil d'Administration de l'année 2015, un certain nombre de sujets. Je vous propose que l'on déroule l'ordre du jour, qui commence traditionnellement par l'approbation du compte rendu de la réunion du précédent Conseil d'Administration qui s'est déroulée le 30 octobre.

I. Approbation du compte rendu de la réunion du 30 octobre 2015

M. LE PRÉSIDENT.- Avez-vous au préalable des remarques ou des demandes de correction à introduire ?

Mme JUGIE.- J'ai remarqué que le nom de Nicolas avait perdu quelque une de ses syllabes.

M. LE PRÉSIDENT.- Si on veut bien rectifier l'orthographe exacte de M. MILOVANOVIC. Y a-t-il d'autres remarques ? Je vous invite à passer au vote.

Qui vote contre ce compte rendu ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

Le compte rendu de la réunion du 30 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie.

II. Présentation du synopsis de l'exposition « RC Louvre » par Luc PIRALLA, commissaire de l'exposition

M. LE PRÉSIDENT.- Comme nous en avons pris l'habitude désormais, nous vous présentons la programmation culturelle au fur et à mesure de ce Conseil d'Administration. Je

passé la parole à Luc PIRALLA, pour vous présenter le *synopsis* de la prochaine exposition du Pavillon de Verre.

Vous savez que le Pavillon de Verre abrite actuellement l'exposition confiée à notre collègue du musée de la Piscine de Roubaix, autour d'une des acquisitions du musée de Roubaix, autour du thème des Métamorphoses. Nous avons souhaité retenir comme exposition pour l'année prochaine, le thème du RC Louvre autour, d'un événement sportif important pour la région. Je laisse Luc PIRALLA présenter ce projet.

M. PIRALLA.- Merci Monsieur le Président, bonjour à tous. L'exposition RC Louvre aura lieu au Pavillon de Verre du 20 avril au 7 novembre. C'est un peu notre participation aux événements culturels en lien avec l'organisation de l'UEFA Euro 2016, notamment, ici à Lens.

Le projet est double, puisqu'il s'agissait d'abord d'une collecte et, seulement dans un second temps, d'une exposition qui est finalement l'aboutissement, la partie émergée de l'*iceberg*, mettant en avant et en valeur les objets et témoignages issus de cette collecte.

Pour rappel, le contexte de l'UEFA Euro 2016 aura lieu du 10 juin au 10 juillet 2016, et ici, à Lens, au stade Bollaert, quatre matches seront organisés. On n'a pas encore les équipes, puisqu'un tirage au sort a lieu ces prochains jours.

L'idée de notre participation à cet événement culturel autour de l'événement sportif s'est matérialisée par l'organisation d'une collecte. Il s'agissait d'une collecte que l'on a organisée et travaillée avec notamment le Musée National du Sport, et aussi avec le Ministère de la Culture et de la Communication. L'idée de la collecte était de travailler un peu en réseau, chaque musée de ville organisatrice de match de l'euro organisant sa propre collecte sur un modèle un peu similaire.

L'enjeu de la collecte était un enjeu de collecte de mémoire, donc de patrimonialisation de la notion de supporteur de football aujourd'hui, en lien avec cet événement, et de faire entrer finalement le supporteur de football dans le musée... Non, parce que j'ai reçu des *tweets* assassins, en disant que le supporteur n'était pas forcément un visiteur naturel de musée...

M. LE PRÉSIDENT.- La vraie question c'est : le visiteur de musée va-t-il au stade ?

M. PIRALLA.- La question se pose dans les deux sens. La collecte travaille dans l'autre sens, c'est-à-dire que l'idée est d'attirer le supporteur en tant que supporteur au musée, en lui faisant finalement comprendre que lui-même est un objet de musée et qu'il intéresse. Pas de tous les musées, je suis bien d'accord, mais certains musées, et c'est le cas du Musée National du Sport, ont vocation à collecter dans les collections nationales, des objets en lien avec cette réalité sociale aujourd'hui. C'était cela l'enjeu.

Nous avons donc fait trois choix. L'idée était de demander au supporteur de venir avec un objet fétiche, dans lequel il investissait particulièrement sa passion, et de venir nous en parler. Au-delà d'une collecte traditionnelle que d'autres musées pouvaient organiser, nous avons inversé l'intérêt scientifique, à savoir que nous demandions au sujet de venir lui-même au musée, donc de faire la démarche et de choisir finalement lui-même quel était l'intérêt scientifique qui justifiait la patrimonialisation de l'objet. Traditionnellement, on travaille à l'inverse, c'est

l'institution qui choisit le sujet, qui choisit l'objet ou l'intérêt patrimonial. Ici, on a travaillé à l'envers.

Trois choix se sont déterminés : on a demandé de venir pour témoigner d'une part, pour prêter à l'exposition, et éventuellement, dans un dernier cas, de donner l'objet pour intégrer les collections nationales qui sont au musée.

Mme DE LA CONTÉ.- À sa disposition.

M. PIRALLA.- Tout cela est prévu. Sachant que le Musée National du Sport a un statut particulier. Il est Musée de France et il dépend du Ministère des Sports, donc il a sa propre commission d'acquisition. On a donc travaillé en amont, on a travaillé tous les deux avec un représentant de la DRAC, à une réunion de comité de sélection le 16 septembre, qui prévalide l'ensemble des témoignages et des dons qui sont validés, et ensuite, ils doivent repasser en commission acquisition au Musée National du Sport.

On a eu le bilan pendant ce mois. Vous allez me demander pourquoi la collecte est si tôt, finalement un an avant l'événement, tout simplement pour des questions de calendrier. Du moment où l'exposition doit avoir lieu et ouvrir à temps pour l'euro 2016, il fallait impérativement que les objets soient sélectionnés très en amont, c'est pour cela que la collecte a eu lieu si tôt, du 15 juin au 31 juillet 2015.

En tout, il y a 66 témoignages, supporteurs et personnalités, j'y reviendrai pour cette distinction. Cela fait presque 15 heures d'enregistrement, 61 objets sont proposés en prêt, et seulement 16 seront finalement donnés au Musée National du Sport. Cela fait 16 objets, mais cela fait 66 témoignages. Tous les témoignages sont également conservés dans les collections nationales et inventoriés en tant qu'objet patrimonial. C'est important, il y a ce double intérêt, à la fois concret, mais aussi de patrimoine immatériel.

Rapidement sur une question de statistiques, vous voyez que la tranche d'âge concerne plutôt les 60-64 ans, plutôt des hommes ; on a eu quand même quelques femmes – je ne fais que le constater, si je l'avais dit à l'inverse on me l'aurait reproché – ; et nous avons la répartition des provenances des différents participants. Voici un élément intéressant, je voulais savoir le nombre de primo visiteurs qui viendraient spécifiquement pour cette opération et qui n'étaient jamais venus avant. Cela fait 20 % de personnes qui sont venues exprès pour cela. C'était un des enjeux pour moi de l'organisation de cette collecte.

L'entretien autour de l'objet était en deux parties très simples. « Pourquoi vous avez amené cet objet ? Quelle est l'histoire, que raconte-t-il particulièrement ? »

Deuxièmement, une fois que l'entretien s'était terminé sur cet objet, on passait plus sur le parcours de supporteur : depuis quand êtes-vous supporteur ? Quels sont vos souvenirs de match ? Quels sont les souvenirs du stade ? Votre rapport avec le stade Bollaert ? Avec quelques joueurs ? En gros, l'entretien durait 10 à 15 minutes.

Au sujet des mots du supporteur : voici les éléments qui reviennent le plus souvent. Il y a : la question de la famille, la question du territoire, du stade, l'attachement au club. Il est assez

peu question de football, de manière assez bizarre. Ce sont les joueurs les plus couramment cités : le premier, c'est Éric SIKORA, je ne sais pas s'il y a des grands connaisseurs du RC Lens.

Mme GÉNISSON.- Daniel LECLERCQ a été longtemps son entraîneur.

M. PIRALLA.- Oui, il est entraîneur de la réserve aujourd'hui. La particularité d'Éric SIKORA est d'avoir joué jusqu'à la fin des années 1990 et début des années 2000, et il a fait toute sa carrière au RC Lens. C'est cela qui le rend si particulier aux yeux des supporters. Tony VAIRELLES était évidemment un joueur emblématique des plus grandes années lensoises.

Mme GÉNISSON.- C'est dommage que le Président ne soit pas là.

M. PIRALLA.- À qui le dites-vous. Je l'ai fait exprès pour lui !

Je lui passerai le *Powerpoint*. Daniel LECLERCQ, lui aussi, était un joueur emblématique. Le cinquième est Marc-Vivien Foé, un joueur qui est décédé sur un terrain de football il y a une dizaine d'années. Je pense que son décès joue beaucoup dans la place qu'il a dans le cœur des supporters. Après, on retrouve des générations précédentes les frères LECH...

M. DECTOT.- Chers au cœur du Président PERCHERON.

M. PIRALLA.- Jean-Guy WALLEMME, ce sont des générations des années 1990, Eugeniusz FABER, un joueur Polonais qui a joué entre les années 1970 et 1975 au Racing Club de Lens. Vladimir SMICER est un joueur Tchèque qui a aussi joué dans les plus grandes années, Guillaume WARMUZ, le gardien de la fin des années 1990, Roger BOLI, est aussi un joueur marquant, et lui aussi a des problèmes avec la justice. Après, Maryan WISNIEWSKI, ce sont les années 1950 et début des années 1960. Ce sont des noms qui sont vraiment revenus. Le dernier un peu de la liste, mais qui pour nous était vraiment important, c'est Arnold SOWINSKI, qui est à la fois un gardien de but très important des années 1950 et 1960, et surtout un entraîneur très important des années 1970 à 1980.

Pour les matches les plus cités, il y en a plusieurs à la fois : pour la coupe de France, c'est surtout la finale de la coupe de France de 1975, le Lens/Saint-Étienne du Parc des Princes, perdu 2-0 par Lens. C'était un des très grands souvenirs...

Mme GÉNISSON.- Finalement, vous avez de la chance que le Président ne soit pas là. Vous seriez contredit à chaque phrase.

M. PIRALLA.- En tout cas, que Lens a perdu la finale de la coupe de France en 1975 2-0, c'est un fait avéré.

Mme GÉNISSON.- N'insistez pas lourdement. Soyez discret, c'est un manque de *fair-play* absolu.

M. PIRALLA.- Cinq matches sont vraiment marquants. Ce match de 1975, un Lens/Lazio de 1977 qui est un huitième de final retour ici à Bollaert, alors que l'aller avait été perdu 2-0, le retour est gagné 6-0 après prolongation. C'est un match mythique, avec plein des faits de jeu, une coupure de courant, qui a fait que ce match a duré très longtemps et a beaucoup marqué.

Le Lens/Anderlecht de 1983 est le fameux match du caillou. C'est un match qui a peu d'enjeu sportif, sauf qu'il y a eu 1-1 et une égalisation à la dernière seconde du RC Lens sur une passe en retrait d'un défenseur belge, et un faux rebond absolument incroyable qui fait que le ballon passe au-dessus du pied du gardien, et le gardien belge accuse un caillou qui a été lancé, soi-disant par les supporters, et qui aurait marqué le but. Le caillou de 1983 est un moment fort dans l'imaginaire des supporters.

Ensuite, ce sont les matches des années 1970. Après, il faut vraiment attendre les grandes années avec le titre de Champion de France en 1998, et un match très marquant pour les supporters, on y reviendra, et aussi un Arsenal/Lens de 1998 en coupe d'Europe.

Le type des objets collectés est aussi quelque chose d'intéressant. Dans les vêtements et accessoires, le plus collecté est le 36, on a des maillots mais pas que cela, on a eu aussi beaucoup d'autres choses, des objets du quotidien de décoration, des photographies, des journaux, des lettres et des billets de matches. 5 % des créations, vous allez le voir, il y a beaucoup d'objets personnels. On s'attendait à voir beaucoup d'objets *marketing*, mais on a eu beaucoup de choses bien plus personnelles. C'est cela l'enjeu de cette collecte, c'était beaucoup lié à la mémoire des gens, leur rapport à leur territoire, et c'est cela que l'on va plutôt dire dans l'exposition.

Voici l'interview des supporters avec la photographie que l'on faisait avec l'objet.

M. DECTOT.- Si je peux me permettre, sur l'image, il faudrait signaler que la personne en haut à gauche est l'agent de surveillance du musée, après avoir été le patron d'un club. Il a fait l'un puis l'autre.

(Diffusion de l'interview des supporters.)

M. PIRALLA.- C'est un souvenir de 1998, avec en gros : « quel est votre souvenir de match le plus fort ? » Il est intéressant de voir à quel point les souvenirs et la mémoire sont très présents. Là, c'est 1998, mais j'ai les mêmes commentaires pour des matches de 1975, cela fait 40 ans. On revoit l'action qui est décrite vraiment ; elle est toujours là et bien là.

On a interviewé des supporters, et très rapidement, on s'est dit que c'était important d'interviewer les acteurs, à savoir, les personnalités dont les supporters parlaient, pour un peu répondre aux supporters. Ce serait intéressant de montrer cela dans l'exposition. On est allé les voir M. SIKORA, plus précisément, on lui a demandé de venir.

(Diffusion de l'interview de personnalités du RC Lens.)

M. PIRALLA.- Avec ces objets et ces témoignages agrémentés de quelques prêts, on a décidé de construire l'exposition du Pavillon de Verre autour de la notion de souvenir, puisque comme je vous l'ai dit tout à l'heure, au fond, le football et la passion d'un club, c'est très lié à l'enfance ; c'est très lié à un héritage familial. Il y a quelque chose qui est vraiment de l'ordre de la madeleine de Proust dans sa relation avec son club.

Autour des trois bulles, cela s'articule autour des souvenirs mémorables. Ce sont finalement les souvenirs partagés, c'est-à-dire les grands matches dont on se souvient, les grands joueurs, tous les supporters dans lesquels ils se reconnaissent.

La question de la bulle 2 : « Mon Racing Club de Lens », je pense que je vais l'appeler autrement. Ce sera plutôt : « Le Racing Club de Lens en héritage ». Ici, au-delà du collectif, c'est plutôt le rapport personnel, familial et intrinsèque du rapport au club, quelque chose qui est de l'ordre de mon propre rapport, c'est moi, et l'objet que j'ai apporté ne témoigne que de mon rapport à moi. C'est ce que l'on montrera.

Enfin, dans la bulle 3, ce sera la question du stade Bollaert en tant que lieu de création de ces souvenirs. Voilà le plan de l'exposition.

J'aimerais d'abord mettre en avant l'idée du souvenir dans la scénographie par une sorte de mur d'introduction, qui rappelle cela en présentant une sorte de mur de chambre d'adolescent, où on aurait à la fois un *poster*, des maillots aux murs et des albums Panini.

Au-delà des souvenirs mémorables, on en a un peu parlé, c'est aussi la question des matches de légende, avec des objets autour de 1975, comme ce tee-shirt par exemple.

(Diffusion d'une vidéo.)

M. PIRALLA.- Plus tard, dans l'entretien, il reparle des souvenirs de matches et des actions absolument incroyables. J'ai revu l'action, car je n'avais pas vu ce match, et c'est incroyable comme le souvenir est encore présent dans l'esprit du supporter. Il y a le fameux Racing Lens/Anderlecht, avec la question du caillou, le Lazio, et on a deux choses : on a la question de la victoire en championnat en 1998, et ici, c'est une photo qu'un des supporters a faite, non pas au moment du titre, mais au moment de la remontée en ligue 1, en 2014. Enfin, voici un petit prêt du Musée National du Sport pour un *derby* dans les années 1950-1960 Lille/Lens. Dans les joueurs mythiques, il y en a un qui l'est particulièrement, ce sont les frères LECH.

(Diffusion d'une vidéo.)

M. PIRALLA.- Autour de ces objets mythiques, il y a un objet que je serais particulièrement fier de pouvoir présenter, c'est ce classeur de notes. Cela n'a l'air de rien, mais c'est le classeur de Daniel LECLERCQ, quand il était entraîneur de Lens au moment du titre. Ce qu'il explique, il notait tout dans son classeur.

(Diffusion d'une vidéo.)

M. PIRALLA.- La question du « Mon Racing Club de Lens », ce sont des choses très personnelles. Vous voyez l'écharpe que M. Stefania*, que vous avez vu dans la première diapositive, avait fait faire au moment du centenaire en 2006. Il a reconstitué l'histoire du mineur qui était sur la couverture de relais, et ils ont utilisé l'image pour l'écharpe.

Il y a des éléments très personnels, tels que le drapeau de Pierre-Olivier, qui est très important car c'est sa grand-mère qui lui a fait. Là encore, la question de la transmission familiale, de l'amour du club, se manifeste par là. C'est aussi le cas pour le coffret de ces unes de l'Équipe qui a été offert par le fiancé de la supportrice concernée. C'est assez intéressant car à travers ces unes de l'Équipe, la supportrice en question est en région parisienne, et elle est finalement revenue sur le territoire assez tard, et quand elle lit ces unes et notamment les unes historiques, elle se réapproprie de manière pratiquement artificielle l'histoire de son club à travers cet objet. C'est particulièrement intéressant.

Beaucoup d'objets sont faits main. Ici, on a une horloge en cuir qui a été fabriquée par le frère du supporteur, il y a aussi toujours la notion familiale qui est présente. Un autoportrait d'un supporteur fait dans les années 1970, dans lequel il s'est représenté avec son écharpe tricotée à la main. Enfin, la question des classeurs de coupures de presse, c'est vrai que c'est quelque chose qui est revenu plusieurs fois. Avant l'ère d'Internet, les supporteurs avaient tendance à collectionner, collecter les éléments de presse pour en faire des classeurs. Il y a une donnée archivistique qui est assez intéressante.

Une chose qui est importante dans le Racing Club de Lens, ce sont les relations personnelles qui ont pu se tisser entre certains joueurs et certains supporteurs. En haut, on a le maillot de DRONIACK* qui sera prêté par Jean-Paul LOTILLON* qui était le facteur de Vermelles. Il l'avait dans sa tournée, et il nous raconte toutes les histoires personnelles entre lui et le joueur, le joueur considérant que son facteur était une sorte de porte-bonheur. Il lui a donné plein de petits maillots comme cela. À côté, il y a la bannière d'Antony ROMONT*, un supporteur d'ici, qui a pris en affection un joueur particulier ; il a fait ces bannières spécifiquement pour un joueur, Valérien ISMAËL.

(Diffusion d'une vidéo.)

M. PIRALLA.- On aura une pancarte du panneau de l'estaminet dont était propriétaire le supporteur en question. Là, on aura aussi la licence de joueurs, d'Alfred FORDRON*, notre supporteur, et qui sera donnée au Musée National du Sport. Il nous explique l'importance de cette licence. C'est sa licence de junior au club.

(Diffusion d'une vidéo.)

M. PIRALLA.- « Mon Racing Club de Lens », c'est un petit clin d'œil au Louvre-Lens ; nous aussi, nous avons un rapport personnel avec le Racing. On essaiera aussi de mettre cela en avant.

Pour le stade Bollaert, on aura des éléments que l'on a récupérés sur le chantier, dont des sièges de la tribune Marek, ainsi que des éléments de vie au stade, par exemple, c'est un petit tabouret très intéressant.

(Diffusion d'une vidéo.)

M. PIRALLA.- Enfin, à l'extérieur des bulles on aura aussi une contribution d'artistes, dans la bulle 3, autour de la question du stade Bollaert, avec les photos que Frédéric ** a faites au moment de la rénovation en 1998, avant la coupe du monde en France.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Deux mots avant de vous laisser prendre la parole. Vous avez compris que je remercie Luc PIRALLA, car au-delà des anecdotes qui peuvent peut-être faire sourire, c'est un vrai travail scientifique fait avec le Musée d'Histoire du Sport. C'est ce type de musées, qui n'est, en effet, pas un musée classique Beaux-Arts, mais un musée d'anthropologie, enraciné dans la tradition française du musée des arts et traditions populaires, avec un vrai savoir-faire français de collecte de témoignages et d'objets liés à des témoignages. Il y a un travail scientifique qui est en train d'être fait dans toutes les villes françaises qui vont accueillir le championnat.

Bien entendu, au-delà de cela, ce n'est pas négligeable car 20 % des personnes qui sont venues avec ces objets n'étaient jamais venues au musée. Il s'agit pour nous, non pas d'opposer les publics et les pratiques – on peut être multigoût ou multi je ne sais quoi dans sa vie, être amateur de football et de musique classique, ou être amateur de sports et d'autres pratiques –, pour autant, il nous paraissait difficile, alors qu'il allait y avoir une manifestation populaire à quelques centaines de mètres du musée, d'être complètement étranger à cette culture.

Non seulement nous l'assumons, mais nous sommes plutôt fiers d'essayer d'aller à la conquête de ce public. On le voit dans la relation personnelle, ce qui est très intéressant dans ce que racontent les gens, c'est le lien quasi affectif qui les rattache à des éléments.

C'est cette relation, cette expérience, que l'on veut faire partager autour des œuvres d'art. C'est un peu la relation que l'on peut avoir avec des artistes, avec des arts du passé comme du présent ; elle est de cette nature-là. Cela peut paraître loin des préoccupations du musée, au contraire, je pense que l'on est au cœur de ce que l'on essaie de faire sur la conquête des publics.

Je voudrais vraiment remercier Luc de s'être prêté à cet exercice d'enquête, grâce aussi à nos collègues du Musée du Sport.

Mme GÉNISSON.- Je ne voudrais pas avoir l'outrecuidance d'utiliser le pouvoir du Président pour m'exprimer sur le football, mais je voudrais dire deux choses. La première chose, vous avez présenté la chambre des adolescents. Il est vrai que pour tout jeune, vivre le sport au moment de son adolescence, c'est quelque chose d'important. Il faut aussi insister sur le fait que le RC Lens a été aussi une promotion sociale pour bon nombre de jeunes de cette région – ce qui a été une fierté pour le territoire, ils le disent – qui se sentent investis d'une mission, et au-delà de la mission sportive très importante, ils représentent leur territoire et la fierté du territoire.

La deuxième chose, je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de rencontrer Gérard HOULLIER, qui était professeur d'anglais à l'école normale d'Arras. Il a commencé de façon tout à fait amateur à être entraîneur de l'équipe Nœux-les-Mines, et après, il a eu le parcours qu'on lui connaît, dont celui d'entraîneur de l'équipe de Lens. C'est vraiment une mine d'or qui pourrait vous donner énormément d'informations et de renseignements utiles concernant l'histoire du Racing Club de Lens. Si vous avez des problèmes pour le contacter, je peux vous y aider.

M. PIRALLA.- Je prends.

M. TILLIE.- Je voudrais poser une question, car c'est intéressant pour l'histoire et c'est extrêmement populaire ; c'est quand même un stade où il y a plus de places que d'habitants dans la ville. Y a-t-il une politique qui consisterait à faire une espèce de tarification entre le fait d'acheter un billet pour aller voir le match, et passer avant voir cette exposition au Louvre ? Ou le contraire, ceux qui viennent au Louvre auront un tarif pour aller voir le match... Si on veut absolument montrer qu'il y a une réciprocité possible et des découvertes entre ceux qui aiment le foot et ceux qui aiment...

M. LE PRÉSIDENT.- Avant de donner la parole au Directeur du musée, je me permets de vous rappeler que cette exposition sera présentée dans le Pavillon de Verre, et que nous avons voté, lors de notre dernier Conseil d'Administration, le principe du renouvellement de la gratuité de la Galerie du Temps. *A priori*, toute personne qui veut venir voir la Galerie du Temps et voir l'exposition dans le Pavillon du Verre pourra y accéder gratuitement. C'est plutôt dans le sens inverse, c'est-à-dire que les visiteurs du musée auront un tarif réduit au stade Bollaert.

M. DECTOT.- Je voulais préciser qu'avec le RC Lens, des opérations d'échange, où effectivement, un ticket à un match du RC Lens permettait d'avoir un tarif réduit ou une entrée gratuite sur une exposition, ce sont des opérations que nous avons déjà menées. Ces opérations ne peuvent se mener qu'en commun si on veut que cela ait un sens. Or, autant on peut travailler avec le RC Lens, autant la franchise veut que je dise que nous ne serons pas en mesure de mener ce genre d'opérations avec l'UEFA qui est en charge de la billetterie.

Mme GÉNISSON.- On aurait pu demander à PLATINI.

M. TILLIE.- On aurait pu demander à PLATINI, mais c'est un peu tard.

M. DECTOT.- On l'a fait avec le RC Lens. On continuera à le faire. Avec l'UEFA, pour les matches de l'EURO c'est un peu plus compliqué.

M. TILLIE.- Vous avez essayé ?

M. DECTOT.- On a des relations avec l'UEFA. Je me permettrai de ne pas m'étendre dessus.

Mme DE LA CONTÉ.- Je voudrais vraiment saluer l'opération, car il était difficile de passer à côté d'un événement sportif sans qu'il n'y ait communication avec les événements culturels. C'est le cas aussi à Lille, puisque les matches qui vont avoir lieu sur le stade Mauroy.

Je pense que c'est très intéressant d'essayer, en tout cas de sensibiliser, les supporters du football au musée, mais j'aimerais aussi dans l'autre sens, si cela pouvait me permettre à moi personnellement d'être initiée au football et d'y comprendre quelque chose, ce serait peut-être une avancée. Au-delà de cela, ce que je trouve intéressant, c'est ce que l'on met en place pour favoriser l'interculturalité. On est dans d'autres diversités, et je pense que c'est cela qu'il faut mettre en avant.

Par ailleurs, je suppose qu'il y a la communication qui va être faite assez fortement au stade Bollaert, et autour. Je suppose que c'est évidemment prévu, car il faut bien trouver un moyen d'amener cela au Louvre-Lens et faire savoir qu'il y a cette exposition.

Troisième point, pour tous les documents que vous recevez dans cette collecte, est-ce que vous en donnez aussi ? Cette collecte m'évoque celle qui a eu lieu pour la guerre de 1914. Est-ce qu'un certain nombre de documents, dont les recueils de notes par exemple, si c'est possible, vont aller vers des services d'archives départementales ou autre ?

M. LE PRÉSIDENT.- Pour la communication autour des événements sportifs, je laisserai ma voisine de gauche en parler au maire pour voir ce que l'on peut faire de plus et de mieux pour paviser les rues de Lens entre le stade Bollaert et le musée, pour conduire naturellement le public de l'un vers l'autre. Je pense qu'avec des choses simples, comme des *Kakémonos*, on peut y travailler ensemble. Sur la dernière question, Xavier, est-il possible de procéder ou de favoriser des déposes en archive de certains documents ?

M. DECTOT.- Je précise pour la première question, car cela revient à la question précédente et à celle de l'union européenne de football association, toute communication sur le musée à l'intérieur d'un espace tenu par l'UEFA est totalement inenvisageable. Totalemment. Je ne m'étendrai pas. On a eu des discussions très difficiles, parce qu'il voulait utiliser notre image à titre gratuit sans rien donner en échange. À l'intérieur des espaces UEFA on s'est littéralement cassé les dents, et je pense que l'on peut dire que ce n'est pas faute d'avoir essayé.

Sur le reste, et je laisserai Luc préciser, je voulais signaler que l'initiative que l'on avait lancée avait été reprise globalement par le Ministère de la Culture, qui sur cette base, a organisé un certain nombre de choses dans les autres villes hautes, sur cette base notamment, tous les témoignages qui sont collectés sont versés, non pas dans un service d'archives, mais au Musée National du Sport. Il y a un certain nombre de dons, et sur les œuvres...

M. PIRALLA.- Sur les choses données, le don et le témoignage iront forcément au Musée National du Sport ; c'est comme cela que c'est patrimonialisé. En ce qui concerne les notes, que ce soient celles de Daniel LECLERCQ par exemple, ou les coupures de journaux, ce n'est pas du don, c'est uniquement du prêt. Là, je n'ai pas de possibilités. Je peux en parler, mais je n'ai pas la possibilité de *driver* les notes...

Mme DE LA CONTÉ.- On peut le suggérer.

M. PIRALLA.- C'est vrai que sur la métropole lilloise, ce sont plutôt les archives qui sont dans la collecte.

M. DECTOT.- Effectivement, on va suggérer la numérisation pour un certain nombre d'objets. Encore une fois, je pense qu'il faut souligner que sur le plan scientifique, avec nos logiques graphiques, le grand succès à mon sens du travail de Luc, c'est d'avoir la collecte des témoignages. C'est une collecte assez extraordinaire, beaucoup plus que l'écharpe de la grand-mère, ou autre. Cette collecte de témoignages va être entièrement versée au Musée National du Sport.

Mme DE LA CONTÉ.- C'est très bien.

M. DECTOT.- Le mode de collecte était proche de celui des Archives nationales. On est sur du normé scientifiquement.

M. LE PRÉSIDENT.- Si vous le voulez bien, nous allons après cette présentation passée aux délibérations, en commençant par la première délibération après le débat budgétaire de notre dernier Conseil d'Administration, qui a acté un certain nombre de choses lors de notre séance du 30 octobre dernier.

III. Délibérations

3.1. Budget 2016

M. LE PRÉSIDENT.- Je me permets de souligner, avant de donner la parole à Catherine FERRAR, un certain nombre d'éléments qui construisent notre budget pour l'année 2016. Ce budget tient compte d'une fréquentation annuelle de 400 000 visiteurs. Ce budget a également un changement dans la programmation des expositions temporaires pour 2017, dans la mesure où nous passons d'une exposition d'hiver et d'été à une exposition de printemps et d'automne. Ce changement est étalé sur 2 ans, glissement de date entre l'année 2016 et l'année 2017, ce qui inscrit budgétairement en 2016 des sommes qui permettront de préparer l'exposition du printemps prochain 2016 et également 2017.

L'autre principe acté pour notre débat d'orientations budgétaires d'octobre dernier, est la reconduction de la gratuité de la Galerie du Temps.

Le troisième principe est celui également d'un budget construit sur une légère hausse tarifaire de l'accès aux expositions temporaires, passant de 9 à 10 €, avec la mise en place d'un système de billets donateurs également pour la Galerie du Temps. Vous savez que l'on a eu ce débat au moment de la reconduction de la gratuité, pour savoir susciter le don en faveur du musée.

Enfin, le quatrième élément structurant de ce budget, et on vient de l'évoquer à propos des relations avec cet événement populaire que sera cette compétition de football, est la poursuite d'une ambition en terme de communication, notamment institutionnelle, au moment où, en effet, comme il est normal en 2016 pour la quatrième année, la fréquentation va sans doute légèrement baisser. Il faut donc la soutenir par une communication importante.

Voilà les éléments dont nous avons déjà discuté en octobre et qui structurent ce budget. Je donne la parole à Catherine FERRAR pour une présentation plus détaillée.

Mme FERRAR.- Merci, Monsieur le Président. La présentation du budget de l'année prochaine prend complètement en compte les résultats du débat d'orientations budgétaires qui se sont passés en octobre. À partir des délibérations qui ont été adoptées au Conseil d'Administration du mois d'octobre - comme le disait Monsieur le Président, la poursuite de la gratuité, les augmentations des tarifs tels que nous les avons proposés -, on a construit le budget à partir de ces éléments sur une base d'objectif de 400 000 visiteurs.

Il y a le maintien quasiment à l'identique du budget pour l'organisation des expositions, avec l'impact que nous allons avoir en 2016 du changement de calendrier qui deviendra opérationnel en 2017 ; la poursuite des éditions de la même façon, et d'ailleurs, vous avez aujourd'hui le catalogue et le guide de l'exposition pour l'année 2016. La programmation du centre de ressources restera également à l'identique, les dépenses autour de la Scène, avec le principe de suppression des nocturnes, tel qu'on l'avait présenté au mois d'octobre. La communication reste quand même protégée, puisqu'avec un budget de 500 000 €, nous avons la possibilité de poursuivre la communication telle que nous l'avons envisagée sur les expositions temporaires, avec un peu plus de 100 000 € par exposition temporaire.

On souhaite également poursuivre la communication institutionnelle, telle que l'on peut la voir actuellement à Paris, à Lille, ou sur certains sites tels que la SNCF, par exemple. D'ailleurs, depuis que cette communication institutionnelle a démarré, on a vu une augmentation de la fréquentation sur les 10 jours qui précèdent notre Conseil d'Administration.

On poursuivra l'achat de supports comme on l'a fait depuis le début, et on poursuit également la communication pour la Scène à hauteur de 5 000 €. On va accélérer et accroître l'année prochaine notre participation à certains salons, puisque là aussi, après analyse, on voit que l'on a des retombées intéressantes sur des salons grand public ou moins grand public. On poursuit donc notre participation en colocation d'espace avec l'office du tourisme ou l'association Louvre-Lens Tourisme. On poursuit cet axe en 2016.

On va aussi engager des actions de *marketing* plus poussées en direction des Comités d'Entreprise, puisque là aussi, on a esquissé cette nouvelle démarche en 2015. Elle apparaît prometteuse. À titre d'exemple, il y a deux jours, on a reçu l'accord du CNAS, qui est quand même une structure importante, pour engager un partenariat avec lui pour diffuser des billets à tarif réduit à leurs adhérents. Cela représente quelques centaines de milliers d'adhérents. Les opérations sont engagées en 2015 et vont se poursuivre en 2016 sur la base de ce budget.

Les charges de personnel, on en a parlé la dernière fois, et les dépenses de sous-traitance sont des charges fixes, et donc, peu adaptables à certaines évolutions. Les dépenses de fonctionnement courantes sont telles qu'on l'avait esquissé au Conseil d'Administration d'octobre, c'est-à-dire en réduction par rapport à cette année. Tout cela pour entrer dans un budget en dessous de 15 M€, et en maintenant la participation des collectivités territoriales telle qu'elle a été présentée cette année. Il n'y a donc pas d'augmentation de la participation des collectivités territoriales, tout en ayant des recettes en moins, puisqu'une fréquentation plus ajustée et en réduction. Cela veut dire, par définition, que l'on réduit les dépenses et les dépenses que l'on peut réduire, en sachant aussi que, c'est ce que l'on disait la dernière fois, les deux tiers du budget sont des dépenses fixes, car elles correspondent soit à de la sous-traitance soit aux charges de personnel.

En matière de recettes, sur la base des augmentations qui ont été adoptées au dernier Conseil d'Administration, on envisage des recettes de billetterie à hauteur de 880 000 €. On maintient les recettes liées aux visites guidées aux ateliers, puisque c'est assez stationnaire depuis le début de l'ouverture du musée.

On arrive difficilement à calibrer la location d'espace, puisque cela fluctue beaucoup d'une année sur l'autre. On n'arrive pas à analyser et à comprendre les écarts sur ces sujets. C'est encore quelque chose sur lequel on doit se pencher en 2016, pour arriver à cibler un budget fidèle et réaliste en termes d'objectifs, car pour l'instant, il y a vraiment des gros écarts entre ce que l'on imagine à partir de ce qui s'est passé l'année précédente et ce que l'on constate.

Pour cette année, on aura normalement 220 000 € de recettes liées aux locations d'espace. On les avait estimées au budget prévisionnel à 400 000 €, et réduites à 300 000 € au budget supplémentaire. C'est donc un peu plus de la moitié que l'on avait envisagé au budget prévisionnel il y a un an.

L'édition du catalogue reste stationnaire, les occupations du domaine public, et la boutique aussi, malgré la baisse des fréquentations, la boutique peut avoir le même chiffre d'affaires ; cela veut dire que les visiteurs dépensent plus qu'au début. Le restaurant, hormis l'année 2013 qui était une année exceptionnelle, maintient sa fréquentation de façon très linéaire.

Les recettes liées au mécénat sont depuis 2014 stables et réalisées, c'est-à-dire qu'en prévisionnel et en réalisé, on arrive à obtenir le montant que l'on envisage, à savoir, 550 000 €. Tout cela nous amène à construire un budget de 14 889 000 € avec une participation des collectivités de 12 492 000 € répartie comme le prévoient les statuts, huit dixièmes pour la Région, un dixième pour le Département, et un dixième pour la Communauté d'Agglomération.

Pour le budget de la cafétéria, là aussi, le budget suit l'évolution de la fréquentation. On envisage un budget en dépenses et en recettes équilibré, à hauteur de 510 000 €. Voilà, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci Catherine. Je souligne à la fois le sens des responsabilités de l'équipe de Direction de ce musée, qui a construit à la suite de nos délibérations un budget stabilisé, légèrement inférieur aux 15 M€ depuis l'ouverture du musée en 2012, donc sans augmentation de la part de chacune des collectivités territoriales, alors que comme, Catherine l'a rappelé, les recettes sont légèrement en baisse, en prévision, en raison de la baisse attendue de la

fréquentation. En revanche, les frais fixes sont, eux, en augmentation, tout en maintenant des ambitions en matière de programmation culturelle et de communication.

Je voudrais les remercier pour ce travail, car ce n'est pas simple de rentrer dans cette enveloppe, mais il semblait responsable de faire ainsi. Y a-t-il des questions depuis le dernier Conseil ?

M. TILLIE.- Est-ce qu'il y a, pour les activités périphériques au musée, un public local pour les activités culturelles qui devient un habitué du lieu ?

M. DECTOT.- Pour les activités de la Scène comme pour un certain nombre d'activités du service des publics, en général oui, on a une partie du public qui devient un public d'habitues. J'en discutais récemment avec le Centre de Ressources qui a vraiment trouvé sa place auprès de la population jeune des environs, c'était intéressant parce qu'il commençait à se plaindre d'avoir trop d'adolescents. Je leur ai dit d'aller voir le reste du musée, car partout ailleurs, on a du mal à avoir les adolescents, on va donc essayer de les répartir ailleurs. On a aujourd'hui un vrai public d'habitues du territoire pour un certain nombre de nos activités.

M. TILLIE.- En croissance ?

M. DECTOT.- En croissance oui, car même si la fréquentation de la Scène peut encore croître, elle a augmenté et on a un vrai public d'habitues à la Scène, je pense au *Jogging* guidé, ou ce genre de choses. On crée un nouveau public d'habitues. C'est une croissance lente, je ne parle pas de centaines de milliers de personnes. Cela joue un vrai rôle dans notre impact au territoire.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il d'autres remarques ou questions ? Si vous voulez bien passer au vote.

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

Le budget 2016 est approuvé à l'unanimité.

3.2. Modification des durées d'amortissement

M. LE PRÉSIDENT.- Je ne ferai pas d'introduction.

Mme FERRAR.- Cette délibération est en lien avec le budget qui vient d'être présenté. Dans un souci de poursuite des économies, on va jouer la prolongation sur la durée d'amortissement des différents matériels. On avait une délibération qui avait été prise en 2013 de mémoire, et qui était assez théorique et classique sur des durées moyennes d'amortissement.

Il vous est proposé aujourd'hui de pousser les durées de certains matériels, je pense par exemple au matériel de téléphonie, qui avait été établi sur une durée de 2 ans et qui s'inspirait des pratiques de la Région Nord Pas-de-Calais, puisque le matériel avait été acheté par la Région. On avait copié la délibération et les durées d'amortissement de la Région. Sur la téléphonie, on considère que l'on va aller jusqu'à 10 ans. Le matériel de bureau, dans certains cas, on le prolonge. On joue la montre sur les durées pour dépenser le plus raisonnablement possible sur le renouvellement des matériels au sens large du terme. C'est ce qui nous permet d'inscrire « que 380 000 € » de dotations aux amortissements dans le budget. Si on avait utilisé la délibération qui était en vigueur jusqu'à aujourd'hui, de mémoire on allait à un peu plus de 500 000 €.

M. LARROUTUROU.- C'est un sujet passionnant de façon générale. Je ne suis pas complètement sûr que ce soit prudent. Je vois bien l'impact en termes d'économie, mais je ne suis pas sûr que ce soit dans l'intérêt de l'établissement et que ce soit prudent.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous conseillerez de restreindre ?

M. LARROUTUROU.- Je ne suis pas un très grand spécialiste de ce sujet, c'est le moins que l'on puisse dire, mais pourquoi passerait-on de 2 ans à 10 ans sur le matériel téléphonique, qui en général, est obsolète au bout de 3 ans ? Il y a un aspect mécanique, j'en vois bien l'utilité dans la fabrication, si j'ose dire de manière pas du tout méprisante du budget, mais ce n'est pas très prudent.

M. TILLIE.- À titre complémentaire, vous provisionnez au fur et à mesure que vous amortissez ?

Mme FERRAR.- Oui. La téléphonie, ce ne sont pas les portables, ce sont les postes téléphoniques...

M. LARROUTUROU.- Je sais bien mais même cela... Enfin, je ne vais pas lancer un débat qui va passionner les foules.

Mme FERRAR.- Aujourd'hui, si on applique la délibération qui est en vigueur, clairement il nous manque 150 000 € ou 180 000 € au budget. Ce n'est pas très gai ce que je dis. Ces tables-là, par exemple, étaient sur une durée très courte, c'était 10 ans je crois, on les prolonge à 15 ans. Je pense qu'il n'y a pas trop de risque.

M. LARROUTUROU.- Je ne vais pas pousser à la débauche, donc je m'arrête là. Je trouve que ce n'est pas complètement prudent. C'est bien d'avoir des budgets aussi restreints que possible, je suis à fond pour cela, mais...

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. Si vous le voulez bien, on va passer au vote. Il me semble que, pour la téléphonie, le matériel est peut-être moins obsolète que l'autre fois. Souvenez-vous des minitel.

M. LARROUTUROU.- Le minitel, c'était incroyable.

M. LE PRÉSIDENT.- On va voter sur la modification de la durée d'amortissement.

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

La modification des durées d'amortissement est approuvée à l'unanimité.

3.3. Nouvelles modalités de fonctionnement de la cafétéria (horaire et tarifs)

M. LE PRÉSIDENT.- La troisième délibération porte sur les modalités de fonctionnement de la cafétéria, que nous devons examiner tous les ans, en matière de tarifs, d'horaires...

Mme FERRAR.- Il y a deux modifications qui sont proposées dans cette délibération. Aujourd'hui, la cafétéria est ouverte aux mêmes horaires que le musée. On constate des vrais creux dans les journées et selon les périodes de l'année. La cafétéria est très peu fréquentée en début de journée, lorsque les visiteurs arrivent, ils ne vont pas principalement et prioritairement à la cafétéria. On constate aussi que, selon les périodes de présence d'expositions temporaires ou non, il y a des vrais pics et des vraies chutes. On vous propose donc d'adapter et modifier les horaires de la cafétéria, en instaurant des périodes fortes, des périodes moyennes et des périodes faibles, telles que présentées dans la délibération. C'est un premier sujet.

Le deuxième sujet vise à adopter la grille tarifaire, comme on l'a fait au précédent Conseil d'Administration pour la billetterie, pour les repas et les boissons, en ajustant et en augmentant légèrement l'ensemble des tarifs.

On est aussi en train de travailler sur la qualité des produits, puisque comme chacun sait, on est malheureusement dans ce cas-là soumis au code des marchés publics, et on a toutes les difficultés du monde à trouver des produits de qualité. On est en train de rechercher des nouveaux produits et de tester avant de lancer les prochains marchés.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien.

Mme GÉNISSON.- Sur l'aspect des horaires, j'entends bien ce qui est dit, mais il n'y a rien de plus agaçant que d'aller à un endroit où on ne connaît jamais les mêmes horaires au même moment. Je sais bien que la cafétéria est très visible dans le Louvre-Lens, donc on voit si elle est ouverte ou fermée, mais des horaires qui changent tout le temps, c'est très désagréable, personnellement. Quelquefois, il peut être contre-productif, me semble-t-il, que ce ne soit pas

reproductible de façon simple dans l'année. Je suppose que vous avez fait des études fines. C'est idiot, mais...

Mme FERRAR.- Il y a aussi un problème d'économie, puisque cela coûte, entre guillemets on récupère un demi-poste d'agent d'intendance.

M. LE PRÉSIDENT.- Je pense qu'il faudra regarder plus précisément.

Mme GÉNISSON.- Il faut trouver un équilibre.

M. LE PRÉSIDENT.- Je suis d'accord avec Catherine. Si un jour, on arrive, c'est fermé le matin et en une autre saison, c'est ouvert, une fois que vous vous retrouvez devant une porte fermée, vous n'y revenez pas. Si vous le voulez bien, on va passer au vote.

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

La modification des modalités de fonctionnement de la cafétéria est approuvée à l'unanimité.

3.4. Autorisation de lancement des consultations nécessaires au bon fonctionnement du musée

Mme FERRAR.- C'est une délibération classique, où on va retrouver le lancement du marché pour le nettoyage du site du musée, pour les services de sécurité, sûreté, surveillance, pour la réalisation de la maintenance des infrastructures serveurs, et tout ce qui concerne l'informatique, souscription d'abonnement informatique, maintenance des solutions de logiciel. C'est un marché lié aux prochaines expositions, puisqu'on sera sur l'organisation et la conduite des prestations de transports, emballages et convoiements pour la prochaine exposition qui aura lieu en 2016 sur la thématique de Charles Le Brun.

M. LE PRÉSIDENT.- Cela appelle des questions ?

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

L'autorisation de lancement des consultations est approuvée à l'unanimité.

3.5. Attribution de marchés

Mme FERRAR.- C'est la suite logique, on consulte, ensuite on attribue. C'est une délibération qui prend en compte ce qui a été présenté et adopté en Commission d'Appel d'Offres, qui concerne la fourniture et la livraison de consommables muséographiques, avec un certain nombre de lots : la maîtrise d'œuvre pour la conception des sténographies des prochaines

expositions Mésopotamie et pour le Pavillon de Verre, et l'attribution du marché de fournitures pour l'ensemble des services et activités du musée, avec pour ce dernier marché un certain nombre de difficultés, puisque c'est découpé en lots avec beaucoup de lots infructueux.

M. LE PRÉSIDENT.- Si vous le voulez bien on passe au vote. Il est procédé au vote de la délibération. Adopté à l'unanimité.

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

L'attribution de marchés est approuvée à l'unanimité.

3.6. Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais

Mme FERRAR.- Il s'agit de proposer l'adhésion au contrat d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais, pour permettre de couvrir le musée au niveau des paiements des salaires en cas de congé maternité, maladie, etc. C'est un dispositif qui est proposé par le Centre de Gestion du Pas-de-Calais et auquel on souhaite adhérer pour éviter des frais au musée, puisqu'une assurance permet d'éviter ces charges.

M. TILLIE.- Y a-t-il une analyse entre le rapport coût et avantage ?

Mme FERRAR.- Sur cela, on ne l'avait pas fait mais on l'avait fait précédemment sur les différentes prestations du Centre de Gestion et cela était opérationnel.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous invite à voter.

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

L'adhésion au contrat groupe d'assurance est approuvée à l'unanimité.

M. LE PRÉSIDENT.- Les 6 dernières délibérations relèvent du suivi du comité technique qui a eu lieu ce matin. Je passe la parole à M. MOUTTALIB, qui a présidé la réunion de ce Comité Technique.

3.7. Protocole d'accord relatif à l'aménagement du temps de travail

M. MOUTTALIB.- Merci, Monsieur le Président. Effectivement, un Comité Technique s'est tenu ce matin. Sans vouloir être trop rébarbatif, les quatre points ont été votés à l'unanimité aujourd'hui, avec un avis favorable, tant des représentants du personnel que de la Direction. La négociation en amont a bien été menée, manifestement.

Le premier point, puisqu'il faut les voter j'imagine au Conseil d'Administration séparément, concerne le protocole d'accord relatif à l'aménagement du temps de travail. C'est un ajustement du protocole actuellement en vigueur. Sans entrer dans un détail trop long, deux points principaux ont été abordés lors de cette modification.

Le premier était une clarification qui a été apportée. Un effort didactique très notable a été réalisé sur le texte, avec des explications notamment des modalités de calcul exact des heures de récupération ont été présentées.

Surtout, le deuxième point est un changement des listes de personnes concernées par l'annualisation du temps de travail. Avec le recul, l'établissement a convenu qu'il fallait amender à la marge des listes, notamment dans le cadre des personnes exerçant des fonctions de médiation, et reclassifier la question de l'annualisation du temps de travail qui les concernait. Il y a eu un débat sur ces questions, mais le vote a été favorable à l'unanimité. Voilà ce que l'on pouvait dire sur ce point.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des demandes de précision ?

M. TILLIE.- J'ai une question à poser sur le temps de travail effectif. Je vois qu'il est inclus dans le calcul temps de travail les périodes de congés de maladie. Or, vous savez que la maladie a pour effet de suspendre l'exécution du contrat de travail. Tant que l'on a un travail hebdomadaire ou mensuel fixe, c'est assez facile à comprendre, mais quand on a un travail modulé ou on est susceptible de travailler 11 heures une journée et 3 heures la journée suivante, que se passe-t-il lorsqu'un salarié est malade ? Comment calcule-t-on ? A-t-il un temps annualisé à 1 607 ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Vous retirez 7 heures par jour de maladie ?

Mme FERRAR.- Oui, on le lisse.

M. TILLIE.- Pour réduire la charge.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il d'autres questions ? Il nous faut voter formellement la délibération du Comité Technique par délibération.

Sur cette septième délibération, pour la première examinée ce matin en Comité Technique :

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

Le protocole d'accord relatif à l'aménagement du temps de travail est approuvé à l'unanimité.

3.8. Critères d'évaluation de l'entretien professionnel

M. MOUTTALIB.- Le deuxième point qui vous est soumis, et qui a été examiné avec un vote unanimement favorable, concerne le compte rendu d'entretiens professionnels et les critères d'évaluation au sein du musée du Louvre-Lens.

A été présenté une grille permettant de mener ces entretiens professionnels avec des critères objectifs. Quatre grandes familles ont été dégagées, la grille reprend des principes généraux en vigueur dans la fonction publique, tant d'État que Territoriale. Ces quatre grandes familles sont : l'efficacité dans l'emploi et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, et enfin la capacité d'encadrement ou d'expertise, ou la capacité à exercer des fonctions d'un niveau supérieur. Dans chacune de ces quatre grandes familles, 5 sous-critères ont été présentés.

Un débat a eu lieu et un amendement à la marge a été introduit sur un des sous-critères. Ainsi dans la capacité relationnelle, existe un critère de l'esprit d'ouverture au changement. Après débat sur le caractère positif ou négatif du changement, il a été actualisé que le changement véhiculant avait manifestement une connotation éventuellement négative. Il a été décidé de changer cela pour lever les ambiguïtés et transformer l'expression en esprit d'ouverture aux évolutions.

M. DECTOT.- On a fait évoluer le mot changement en mot évolution.

M. MOUTTALIB.- Exactement. Après débat, ce point a été accepté sans difficulté.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des demandes de précision ?

Mme GÉNISSON.- Pas sur les critères d'évaluation de la qualité du travail, mais sur les critères de conditions de travail, est-ce que le sujet de la pénibilité est introduit dans le critère de définition de poste ? Cela fait partie de la loi maintenant.

Mme FERRAR.- Non.

Mme GÉNISSON.- Je ne sais pas s'il y a matière à le faire, mais pour tout poste de travail, le sujet de la pénibilité est un critère qui doit entrer en ligne de compte. Cela a des incidences sur les droits à la retraite.

Mme FERRAR.- Oui, tout à fait.

M. LE PRÉSIDENT.- Cela vaut sur les définitions des fonctions, mais pas sur les critères d'entretien d'évaluation.

Mme GÉNISSON.- Non, ce n'est pas pour les critères d'évaluation qualitative d'entretien, mais pour la définition des conditions de travail.

M. TILLIE.- J'ai une question complémentaire, c'est la question de la formation. Évaluer quelqu'un, c'est l'évaluer en temps T, qui s'est passé. La question est comment peut-il se projeter dans l'avenir ? Avec le temps, il y a beaucoup de salariés qui peuvent s'épuiser ou s'ennuyer ou se stabiliser... Si on leur propose des formations, est-ce qu'ici, vous avez un Plan de Formation qui permet à des salariés d'acquérir de nouvelles compétences ?

M. MOUTTALIB.- La question a été évoquée en deux étapes. La première était la formation des évaluateurs. Il a été assez largement reconnu par les participants que le CNFPT ne donnait pas suffisamment de créneaux pour former les évaluateurs, et c'était un peu un regret. Il fallait attendre pour informer les évaluateurs qui mèneraient les entretiens d'évaluation, qui avaient déjà une nécessité de se former à cette fonction. Par ailleurs, la question de l'évaluation est en lien direct avec la formation. C'est le quatrième point.

M. TILLIE.- C'est le lien entre les deux. Est-ce que dans le critère d'évaluation, il y a l'aptitude à vouloir se former pour acquérir des nouvelles compétences ? Pour la dynamisation du travail, cela pourrait être un élément complémentaire.

Mme FERRAR.- Il y a un croisement entre la stratégie d'établissement, qui veut aller et orienter son personnel vers les formations dans l'intérêt de l'évolution des postes et du musée, et il y a la partie formation plus personnelle, qui est plus directement liée à la personne, à ses capacités et à ses compétences. L'entretien professionnel doit logiquement (*inaudible*)*.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous êtes amenés à vous prononcer sur cette 8^e délibération relative à ces critères d'évaluation, avec la modification que vient de signaler M. MOUTTALIB.

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

Les critères de l'entretien professionnel sont approuvés à l'unanimité.

3.9. Modification de l'organigramme.

M. MOUTTALIB.- Le point qui concerne la modification de l'organigramme est porté sur deux éléments principaux. Le premier était un rattachement d'identité d'un service à la Direction, c'est-à-dire le repositionnement du service mécénat, qui évolue du statut de service à l'intérieur d'une direction, et sera maintenant rattaché à la Direction de l'établissement, puisque l'on sait que les questions de mécénat concernent directement la stratégie de la Direction de l'établissement. Et le lien direct avec la Direction facilite notamment les prises de décision et les contacts pour les questions de mécénat.

Le deuxième point concerne la cafétéria et la modification et la transformation de deux postes. C'est d'ailleurs sûrement en lien avec les horaires d'ouverture qui ont été cités précédemment. Le premier changement est la modification de la catégorie d'emploi de la responsable de la cafétéria. C'était un poste en catégorie A et il est proposé de le transformer en catégorie B.

Mme GÉNISSON.- Cela ne vaut pas pour la personne qui est en poste ?

Mme FERRAR.- Le poste est vacant.

M. MOUTTALIB.- Ce serait une transformation forcée, qui sera manifestement illégale.

Mme GÉNISSON.- Si le poste est vacant en A, il risque d'être encore plus vacant en B. Soit le poste est utile et à la limite il faut le supprimer, soit il faut être vigilant. Je me permets d'insister. Je ne dis pas que la catégorie B est inadéquate, je dis que s'il est déjà vacant en A, il a encore plus de chance d'être vacant en B.

Mme FERRAR.- Il est vacant parce que la personne qui l'occupait a démissionné. On « profite » du départ.

Mme GÉNISSON.- Elle a démissionné pourquoi ?

Mme FERRAR.- Elle arrivait en fin de contrat et n'a pas voulu poursuivre.

Mme DE LA CONTÉ.- Il y a longtemps ?

Mme FERRAR.- Un mois et demi, deux mois. La réflexion que l'on a eue sur la cafétéria est de dire que les fonctions achat, administratives, etc., sont rapatriées et sortent de la production quotidienne de la cafétéria, et après analyse de ce qui a été fait sur trois ans, on a plus besoin de quelqu'un de très opérationnel sur le site de la cafétéria plutôt qu'un poste de catégorie A tel que les postes sont décrits dans la fonction publique territoriale.

C'est ni un attaché administratif, ni un ingénieur, ni un attaché de conservation. En revanche, un rédacteur qui a une expérience dans des communes ou dans des CCAS, où dans des cantines ou ailleurs, répond plus à ce type de poste. On avait publié le poste, sachant que la personne s'en allait, on avait publié le poste en A, et on n'a eu quasiment pas de réponse.

Il y a inadéquation entre ce qu'est un cadre A aujourd'hui dans la fonction publique territoriale, et un responsable de cafétéria à qui on demande de gérer un site.

Mme GÉNISSON.- Qui se charge de la gestion administrative de la cafétéria ?

Mme FERRAR.- Le service administratif directement, avec l'arrivée d'un administrateur adjoint qui nous aide bien sur ce plan.

M. MOUTTALIB.- Le deuxième poste qui est touché par la transformation au sein de la cafétéria, là aussi pour des raisons de volume d'activité de la cafétéria, est le poste d'intendant, qui passe de 100 % – actuellement occupé par un contrat d'avenir qui vient à échéance – à une quotité de travail de 50 %. C'est un mi-temps désormais sur ce poste-là.

Voilà les deux changements techniques sur la cafétéria, dus essentiellement à un volume d'activité.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des demandes ou des précisions ?

Mme GÉNISSON.- En m'excusant de n'avoir pu assister au Comité Technique, sur la première information que vous nous avez donnée, concernant le sujet du mécénat, je n'ai pas très bien compris le changement de l'organigramme.

M. MOUTTALIB.- Il s'agit d'un rattachement en direct. Le mécénat était à l'intérieur d'une direction. Il va devenir une entité propre rattachée directement au Directeur de l'établissement.

Dans les musées, on trouve souvent différents modes d'organisation, notamment en fonction de la taille des musées qui peuvent répondre à différents choix. Le choix, pour des raisons de stratégie notamment, a été de le rattacher plus directement à la Direction Générale. On voit bien que dans les questions de mécénat, il y a derrière des choix stratégiques généraux, de validation, d'orientation et également de validation à la fois des mécènes, des opérations. C'est généralement plus facile de le faire sans fil par la Direction Générale.

M. TILLIE.- Je termine mon mandat et je ne me représente pas donc, c'est par curiosité, je suis un amoureux du Louvre-Lens, je suis venu donc plusieurs fois. Je voudrais d'abord savoir pourquoi il y a moins de fréquentation de la cafétéria, car c'est une partie de l'image importante en termes d'accueil, car on peut manger rapidement de façon sympathique. Il y a des restaurants qui commencent à s'allonger à côté. Cela vaudrait peut-être le coup de... J'ai trouvé que ce n'était pas terrible comme lieu, comme accueil, je vous le dis comme cela.

M. DECTOT.- On partage cet avis.

M. TILLIE.- Comment faire pour que les personnes qui viennent au musée aient envie ? Vous externalisez le service comme l'ont fait beaucoup de structures culturelles, je pense

à la condition publique qui a fini par dire : « on arrête, cela devient un déficit chronique, voire structurel de la structure, donc autant donner cela à des professionnels qui font cela bien et qui ont beaucoup plus de moyens que nous pour le faire ». Je ne dis pas ce qu'il faut faire, mais en termes de lieu, tant sur le plan physique que sur le plan de ce que l'on peut manger, cela vaudrait le coup d'être repensé.

Mme FERRAR.- Vous avez entièrement raison. On est les premiers à se plaindre de la qualité des produits. Il y a plusieurs sujets. Il y a moins de fréquentation au musée, donc il y a moins de fréquentation à la cafétéria. On pensait que l'on verrait des gens de l'extérieur de Lens, mais cela ne se fait pas, et c'est assez courant dans les musées. Moins de fréquentation au musée, donc, moins de fréquentation à la cafétéria.

On a une vraie problématique de réponse aux appels d'offres, car on a déjà beaucoup de marchés sur la cafétéria, et on a très peu de produits de qualité en réponse à ces appels d'offres. On a des entreprises qui font des produits industriels qui sont de mauvaise qualité. Le seul produit de qualité, ce sont les desserts qui sont fournis par le pâtissier de Lens qui est JEANSON. On a les grosses structures qui sont rodées à répondre aux appels d'offres et qui vendent des produits de basse qualité.

M. TILLIE.- Alors que vous avez des structures locales qui ont du mal à répondre aux appels d'offres et qui ont des bons produits.

Mme FERRAR.- Tout à fait. C'est un vrai sujet. La première année, on avait souhaité internaliser parce qu'on avait fait des études de marché qui établissaient nettement qu'on allait vraiment gagner de l'argent à vendre nos sandwiches. Ce qui était vrai, on a fait des bénéfices très corrects les deux premières années. Là, cela baisse, car on n'a plus de produits de qualité et parce qu'il y a moins de fréquentation.

On a réfléchi et on y réfléchit encore à l'externalisation de cette fonction. Ce n'est pas évident, car par exemple, Lille vient de perdre son exploitant parce que l'exploitant ne gagne pas assez d'argent ; pour Villeneuve-d'Ascq c'est pareil. C'est vraiment très compliqué. On est en train de reposer à plat le système de la cafétéria. On est en train de redynamiser le personnel ici, car il y a un problème d'accueil, je le dis clairement, pour trouver une solution. Les dispositifs horaires les dispositifs grilles tarifaires et les dispositifs de l'organigramme tels que l'on vient de l'évoquer, font partie des pistes de réflexion pour arriver à autre chose. On a imaginé l'après-midi faire un salon de thé, plus convivial, mais c'est difficile d'avoir un coin convivial dans cette partie de hall d'accueil. On cherche et on n'a pas encore trouvé toutes les solutions.

Mme GÉNISSON.- Comme vient de le dire Catherine FERRAR, l'aspect qualitatif est très important. Vous évoquez la baisse de fréquentation, et vous avez dit dans le même temps que pour la boutique la baisse de fréquentation n'avait pas entraîné de baisse de chiffre d'affaires. Il faut bien reconnaître qu'à la boutique, il y a des produits de qualité et un accueil de très grande qualité. Je pense donc que l'aspect qualitatif est tout à fait fondamental.

Mme FERRAR.- Tant dans l'accueil que dans les produits.

Mme GÉNISSON.- C'est ce qu'indirectement j'ai dit, positivement.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous rappelle quand même qu'à l'ouverture, en 2012, autour du musée, il n'y avait pratiquement rien. Aujourd'hui, il y a d'autres offres qui se sont développées.

Mme FERRAR.- Jusqu'en mai 2013, il n'y avait pas MEURIN ; le restaurant a ouvert en Mai. De décembre à mai, il n'y avait que la cafétéria.

M. TILLIE.- Vous pourrez peut-être solliciter des ESAT. À Roubaix, la condition publique est passée par un ESAT. La ferme Quanta à Villeneuve d'Ascq aussi. Ce sont des gens qui sont sur le plan humain d'une qualité exemplaire, et qui font des repas dans des conditions... C'est plein tout le temps. Ils ne sont pas dans le marché au sens... En plus, en termes de solidarité...

Mme FERRAR.- C'est une bonne idée.

M. LE PRÉSIDENT.- Si vous le voulez bien, vous êtes appelés à voter sur la modification de cet organigramme. Adopté à l'unanimité.

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

La modification de l'organigramme est approuvée à l'unanimité.

3.10. Plan de Formation Triennal

M. MOUTTALIB.- Le Comité Technique a examiné en dernier point le Plan de Formation triennal 2016-2018. C'est un plan qui est en lien avec le point précédent, que l'on a examiné sur les critères d'entretien et d'évaluation professionnelle.

Ce plan s'articule autour de huit axes principaux qui ont été retenus et présentés dans le document. On a eu une discussion ce matin sur la gestion de ce plan de formation, et il est manifeste, cela a été tout à fait reconnu que c'est un premier plan qui a consisté pour le moment essentiellement, vu la jeunesse de l'établissement, à procéder au recueil des demandes diverses des personnels de l'établissement. Tous ceux qui ont été connus ont été listés. Vous avez un long tableau qui vous est présenté. Il permet déjà de ventiler les demandes selon les axes principaux.

L'étape suivante qui sera menée autour de ce plan est une priorisation plus fine et une articulation plus directe et plus fine entre les demandes des agents les besoins de l'établissement. On a eu, par exemple, si vous prenez le premier item qui est la formation en langues, on voit bien

que les langues qui sont proposées et demandées sont bien celles qui sont promues par l'établissement, et vont dans l'intérêt, en tout cas, elles rencontrent le critère de visiteurs, à savoir l'anglais, le néerlandais ainsi que l'allemand. Voilà ce que l'on peut dire.

Je ne vais pas vous assommer avec la liste intégrale des formations qui sont prévues. Un débat annexe a eu lieu, non pas sur le Plan de Formation, mais sur la capacité du CNFPT à fournir les formations qui sont demandées, et à les fournir dans les temps demandés et à respecter ses engagements et ne pas annuler des formations ou ne pas prévenir les agents tandis que la formation s'était déroulée il y a déjà une semaine. Ce plan n'a pas fait l'objet de commentaire sur le fond du sujet, si ce n'est que la mise en adéquation sera faite pour plus tard.

Mme DE LA CONTÉ.- Je trouve qu'il y a très peu de formations en Histoire de l'Art. Dans un musée, cela me gêne.

M. LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas eu de demande ?

M. DECTOT.- On a recruté en grande majorité un personnel très formé en Histoire de l'Art dans le service de la conservation et le service des publics. Pour mémoire, depuis cette année, nous accueillons aussi dans nos murs, pour répondre à la question de la formation continue, les cours de l'école du Louvre hors les murs, qui permettent quand même d'assurer un maintien à niveau pour les personnels concernés.

Mme GÉNISSON.- Ce n'est pas réservé au personnel cela ?

M. DECTOT.- Non, mais le personnel y va.

Mme GÉNISSON.- Ce sont deux questions précises. Je ne me souviens plus quelle est la proportion d'hommes et de femmes dans l'organigramme du personnel. Et la deuxième chose, je voudrais savoir si vous êtes soumis, je pense que oui, à l'obligation de présenter un rapport de situations comparées entre les femmes et les hommes ? Le sujet est particulièrement important sur le sujet de la formation.

M. MOUTTALIB.- La proportion doit être manifestement inverse à celle que l'on a eue tout à l'heure sur les supporteurs de football. Je ne me lancerai pas là-dedans, je laisse Catherine répondre à cette question.

Mme FERRAR.- De mémoire, il y a 45 % d'hommes et 55 % de femmes. On est soumis à la présentation du Bilan Social tous les deux ans.

Mme GÉNISSON.- À l'intérieur du Bilan Social, il y a la situation comparée des hommes et des femmes.

Mme FERRAR.- Oui, c'est pour l'année 2016 sur le bilan 2015.

M. LE PRÉSIDENT.- Si vous le voulez bien, on va passer au vote sur ce Plan de Formation triennal.

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

Le Plan de Formation Triennal est approuvé à l'unanimité.

3.11. Création de postes permanents – régularisation

Mme FERRAR.- C'est en lien direct avec l'organigramme. Ce sont les délibérations qui sont consécutives à la présentation ou modification de l'organigramme, pour la cafétéria et pour le musée.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous êtes cohérents avec vous-mêmes.

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

La création de postes permanents est approuvée à l'unanimité.

M. LE PRÉSIDENT.- Dans l'établissement d'où je viens, cela ne gêne pas les gens de voter contre, mais c'est un autre sujet.

3.12. Création de postes permanents – régularisation – cafétéria

M. LE PRÉSIDENT.- C'est la même chose sur le dernier point qui est la création de postes permanents et de régularisation pour la cafétéria. Je pense que c'est la conséquence.

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

La création de postes permanents pour la cafétéria est approuvée à l'unanimité.

Enfin le moment attendu par tous. L'état des conventions signées par le Directeur. Dans l'état de suspicion dans lequel nous vivons, nous voudrions savoir ce que Monsieur DECTOT a signé en notre absence.

M. DECTOT.- Un certain nombre de conventions, de droit d'auteur...

IV. État des conventions

Mme FERRAR.- Effectivement, comme à chaque Conseil d'Administration, on a l'état des conventions signées depuis le précédent Conseil d'Administration. Des marchés qui ne relevaient pas de la Commission d'Appel d'Offres, une convention d'occupation temporaire pour la Caisse Régionale du Crédit Agricole, les conventions de partenariat, de cession de droit d'exploitation du spectacle pour la Scène, les conventions de mise à disposition d'espaces pour la location d'espaces, des contrats de coalition, et des conventions de conférenciers.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous n'avons pas à délibérer, c'est juste pour information.

V. Questions diverses

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des questions diverses ?

Mme GÉNISSON.- Ce n'était pas une question diverse, mais en l'absence de notre Président, qui doit regretter de ne pas être parmi nous, je pense que le débat sur le RC Louvre aurait été beaucoup plus long s'il avait été présent, mais en dehors de cela, nous vivons avec ce Conseil d'Administration un moment exceptionnel. Après trois ans d'ouverture du Louvre, c'est le dernier Conseil d'Administration qui a les relations avec l'équipe actuelle de notre institution régionale, et en particulier de son président, qui a été un inspirateur du Louvre-Lens à côté de Jean-Jacques AILLAGON Henri LOYRETTE, et aussi à côté de Jean-Luc MARTINEZ et de Vincent POMARÈDE. Je crois que c'est un moment très important, et en même temps, je pense que les uns et les autres, nous souhaitons que le Louvre-Lens puisse continuer avec la même passion à pouvoir fonctionner.

Je voudrais remercier, au nom du Président, au nom de l'institution régionale, l'ensemble du personnel du Louvre-Lens. Nous venons d'étudier un certain nombre de questions qui ont été instruites par le Comité Technique Paritaire de ce matin, mais je crois qu'il y a eu vraiment une passion de l'ensemble du personnel du Louvre-Lens, à faire en sorte que ce beau lieu fonctionne bien et soit vraiment un lieu d'accueil extraordinaire pour nos concitoyens.

Évidemment aussi, il faut remercier le Louvre, vous, Monsieur le Président-Directeur-Général, car vous nous écoutez beaucoup quelquefois, en nous faisant penser que nous ne sommes pas toujours pertinents dans nos propositions et nos demandes. Néanmoins, nous avons des rapports chaleureux, sincères et passionnants. Nous pouvons aussi remercier tous les élus du territoire, qui participent également à la bonne existence et à la belle vie du Louvre. Ce n'est pas Hélène ni Philippe qui me contrediront.

Il faut remercier aussi toutes les personnalités qualifiées. Je pense que c'est important que le Conseil d'Administration soit aussi un moment d'agitation de pensée. Nous avons un Conseil d'Administration qui est toujours très consensuel, Monsieur le Président. J'ai assisté, il y a deux ou trois jours au Conseil d'Administration de mise en place du groupement d'intérêt

public pour l'installation de l'antenne du monde arabe à Tourcoing, c'était beaucoup plus tumultueux.

Je n'incite pas à l'insurrection pour ce Conseil d'Administration. Avec beaucoup d'émotion je voudrais dire qu'en ce qui me concerne, je suis sûre que je me fais l'interprète de l'ensemble des conseillers régionaux, on vit une aventure extraordinaire avec l'existence du Louvre-Lens. On va vivre une nouvelle aventure extraordinaire avec l'accueil des réserves. Je crois que c'est vraiment dans une vie politique, dans une vie citoyenne, un grand moment. Les uns et les autres, j'en suis persuadée, on a envie de le voir continuer à prospérer. J'oublie l'État. Il est vrai que la Région a souvent eu des relations conflictuelles avec l'État, il faut bien le reconnaître, mais je dois dire qu'avec vous, Madame la Directrice, nous avons d'excellentes relations. Et vous êtes une avocate impénitente de la Région Nord Pas-de-Calais et Picardie. On a vraiment eu d'excellentes relations avec vous. Aujourd'hui, c'est un grand moment d'émotion. J'espère que cela continuera.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci Catherine. À mon tour de remercier les équipes du musée, car sans l'ensemble des personnels, ce musée ne fonctionnerait pas comme il le devrait. En cette fin d'année, c'est l'occasion de les remercier. Remercier également l'ensemble des personnalités qualifiées, mais aussi l'ensemble des représentants des collectivités territoriales. Pour nous, qui venons de la fonction publique d'État, c'est aussi une expérience assez incroyable, car dans nos propres Conseils d'Administration, nous n'avons pas cette relation avec les élus. Cela nous donne beaucoup d'obligation dans le bon sens du terme, à la fois d'écoute bienveillante, et essayer de comprendre aussi ce territoire, car c'est la clé de la réussite.

Nous sommes au service des publics de cette région. Je crois que grâce à vous, nous percevons un peu ce que sont les attentes. Merci pour ces débats, pour votre propre patiente. J'espère pouvoir retenir tel ou tel d'entre vous comme personnalités qualifiées. Je pense que cet établissement a aussi besoin de continuité que des acteurs et des fondateurs du musée soient toujours parmi nous.

Je donne rendez-vous aux membres représentants qui restent dans ce Conseil d'Administration au prochain qui est fixé le 11 mars. Je ne sais pas qui siégera à ma droite et à ma gauche au prochain Conseil d'Administration. Je vous rappelle que nous attendons 18 heures pour qu'il y ait une première visite de l'exposition, en compagnie de Daniel PERCHERON qui vient nous rejoindre, et l'inauguration officielle à 19 heures tout à l'heure. À tout de suite.

La séance est levée à 16 heures 37.